

Séance du 16 septembre 2025

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an 2025, le 16 septembre, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au Centre culturel d'Attignat, sous la présidence de Monsieur le Maire Walter MARTIN, suite à la convocation du 12 septembre 2025.

Présents : M. Walter MARTIN, Mme Annie SOCHAY, M. François BESSON, Mme Sylvie DEBARD, Mme Fabienne RAVET (pouvoir de Mme CURNILLON), M. Olivier ABRIAL, Mme Annick PERRET, M. Emmanuel PERRIN, M. Eric PERRET, M. Jean-Louis BALLUTO, M. Xavier MAISONNEUVE, Mme Patricia CUZENARD, M. Ludovic VEYRET, M. Vincent MAURICE, M. Stéphane PERRAUD, Mme Aurélie BOZONNET, Mme Morgane SARTORETTI, Mme Marina SEYNAEVE, Mme Sandrine PENE (pouvoir de M. BUATIER), M. Christian FONTAINE

Excusés : M. Hervé BUATIER (pouvoir à Mme PENE), Mme Gaëlle CURNILLON (pouvoir à Mme RAVET)

Secrétaire de séance : M. Emmanuel PERRIN

Objet : Grand Bourg – Avis sur le projet de révision du SCOT-AEC

Vu le Code de l'urbanisme,

Vu le courrier de Grand Bourg agglomération, en date du 8 juillet 2025, notifiant l'arrêt du projet de révision du Schéma de cohérence territoriale-Air énergie climat,

Considérant que l'avis de la Commune d'Attignat, membre de GBA est sollicité,

Considérant les pièces du dossier,

Le Conseil, après avoir délibéré,

Emet un avis favorable au projet de révision sous réserve du respect des conditions suivantes :

- La révision ne doit pas instituer de nouvelles restrictions de constructibilité dans les hameaux par rapport au SCOT précédent.
- Les logements dont la construction a débuté antérieurement à l'approbation de la révision, ne doivent pas être comptabilisés au titre des objectifs de création de logements fixés aux horizons 2035 et 2045.

Ainsi fait et délibéré,
A Attignat, le 16 septembre 2025
Le Maire,
Walter MARTIN

Affiché le - 3 OCT. 2025

